



Nouveaux maillots pour l'équipe « sénior » du F.C. BRETTEVILLE, offerts par l'entreprise Cherbourgeoise ADS COM.

Comme chaque année, le club organise son tournoi des familles qui est proposé à des novices et non-sportifs voire à des personnes qui souhaitent apprécier un moment de détente en savourant un verre et un repas (grillages-frites) au soleil et dans la bonne humeur.

Rendez-vous le dimanche 2 juin 2024.

PORTES OUVERTES
DE L'ÉCOLE DE BRETTEVILLE

LE VENDREDI 28 JUNI 2024
DE 17h30 à 18h30

Venez visiter les classes et rencontrer l'équipe enseignante

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, ENEDIS réalise des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, il est recommandé de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Rappel :

Le personnel d'ENEDIS et les prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité de la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, il est rappelé que si vous devez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur, ...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général ENEDIS en le positionnant sur 0.

Horaires des coupures :
vendredi 14 juin 2024 de 8h30 à 11h45

Quartiers ou lieux-dits :
35, 72 chemin des Brûlés
1 au 3, 7, 11,2 au 12 route du Fort
2 au 8 Pas Vastel
1 rue de la Petite Houquette
1, 2, 6 au 8 chemin de la Cale

ALERTES & INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

FACEBOOK : Mairie de Bretteville - 50110
PANNEAU POCKET : Bretteville
SITE INTERNET : www.bretteville50110.fr

Nouvelle adresse email Mairie :
mairie@bretteville50110.fr

Inscriptions scolaires 2024/2025 :
ce.0501604x@ac-normandie.fr

MANIFESTATIONS À VENIR

31/05, 1-2/06 => Exposition « le débarquement vu par les enfants », salle polyvalente
01/06 => Rando association la Chesnée
02/06 => Tournoi de foot des familles
04/06 => Conférence résistance normande/débarquement à 18h, salle de la Chênevière
8 et 9/06 => Exposition photos, association Espace Culturel
09/06 => Élections européennes
09/06 => Vide grenier, terrain Houquette
16/06 => Concert à 17h00 (aux 4 vents) à l'église
02/07 => Fête de l'école

✓ Le Mot du Maire
✓ Informations diverses

Page 1
Page 2 à page 8

Le mot du maire

Ce 4 pages est le plus lu des supports de communication communale, il est même parfois attendu d'après les nombreux retours que je reçois.

Panneau Pocket et la page Facebook de la mairie sont des compléments qui vous permettent de suivre, au plus près, la vie associative et municipale.

Je profite de cette tribune pour vous dire que j'ai passé un bel après-midi ce mardi 14 mai, présider un bureau de vote où tous les enfants de l'école sont venus voter est un vrai bonheur.

Cette votation a pour objectif de donner un nom au groupe scolaire de Bretteville.

Chaque enfant avait sa carte d'électeur, a signé un registre et fièrement déposé un bulletin dans l'urne.

Cent trente-sept votes ont été enregistrés et dépouillés, sans vote nul ou blanc.

Merci à toutes ces personnes d'avoir pris le temps de se déplacer et de s'exprimer.

Cette école de démocratie restera un bon souvenir pour tous les enfants. Peut-être inciteront ils leurs parents à voter le 9 juin prochain ?

Le résultat de ce vote restera confidentiel et sera dévoilé le jour de la fête de l'école le 2 juillet prochain.

La réunion publique du 24 mai a rassemblé 25 personnes qui ont eu une présentation du projet de bar associatif. Il faudra, en fin d'année se retrouver pour créer et adhérer à l'association « chez Germain ».

Elle gèrera le fonctionnement de ce bar avec des membres actifs qui composeront le bureau de l'association et des bénévoles. Nous comptons sur vous pour ce projet.

Une présentation de l'association des producteurs locaux, qui occuperont la partie épicerie, a permis de préciser la qualité de l'offre et le fonctionnement pratique en termes de créneaux d'ouverture.

Des conventions seront validées par le conseil municipal pour préciser les conditions d'occupation des locaux par les producteurs et l'association « chez Germain ».

Propriétaire des murs, la mairie mettra à disposition des locaux rénovés. Il faut un engagement mutuel et équitable de tous, pour garantir, à l'avenir, le fonctionnement de ce lieu de rencontre et de commerce.

En cette année du 80^e anniversaire du débarquement des alliés sur les plages de Normandie, les initiatives mémorielles se multiplient sur le territoire. Le devoir de mémoire sera entre les mains de nos enfants et petits-enfants. Puissent-ils ne jamais connaître, dans leur chair, les horreurs de la guerre. Et ça c'est de notre responsabilité.

Horaires de la Mairie :

Lundi, jeudi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Site internet : www.bretteville50110.fr

Facebook : Mairie de Bretteville – 50110

Panneau Pocket : Bretteville

Horaires de la bibliothèque municipale :

Hors vacances

Lundi 17h00-19h00 / Mardi 13h30-16h00

Mercredi 17h00-19h00 / Vendredi 17h30-19h30

Pendant les vacances

Mercredi 17h00-19h00 / Vendredi 17h30-19h30

Jean-Paul MAZE

URGENCES ÉLECTRICITÉ (EDF)

09.72.67.50.50

URGENCES GAZ

08.00.47.33.33

URGENCES/ASTREINTES EAU

02.33.08.26.87 ou 02.33.08.27.06

En dehors des heures d'ouverture : 06.29.92.74.67



RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI



RÈGLES DE BON VOISINAGE

Avec le retour des beaux jours, il est important de rappeler les règles de vie concernant le brûlage des déchets verts, l'utilisation des outils de jardinage et de bricolage. La loi française interdit dorénavant, à n'importe quel moment de l'année, de brûler ses déchets verts, même sur un terrain privé. Pour s'en débarrasser, il est possible de les déposer en déchèterie ou de les broyer.

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage sont quant à eux, soumis à certains horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

La Mairie invite chacun à respecter la réglementation et surtout à respecter ses voisins.



LA CHESNÉE en partenariat avec **Association des Pédiatres & Puéricultrices de Cherbourg**

Samedi 1er Juin 2024 BRETTEVILLE

Randonnées pédestres
Organisées par l'association **LA CHESNÉE** 14h00

RDV salle de la Chênevière BRETTEVILLE
Contact : 06 09 84 05 94
Animaux non admis

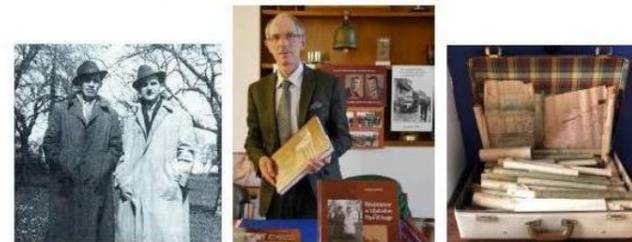
Circuit de 7 km (facile)
Circuit de 12 km (technique)

Goûter Offert à l'arrivée

Participation gratuite - Possibilité de dons à l'A.P.P.C au profit des enfants hospitalisés au service de pédiatrie du CHPC

Conférence avec diaporama

“Sur les pas des Résistants de la Manche et du Calvados en relation avec les Services secrets à Londres pour préparer le Débarquement”



Mardi 4 juin 2024 à 18 h00,
Salle de la Chênevière près de l'église du village,
sur invitation de Bretteville

Ghislain Quétel, fils de résistant,
ami du Mémorial de Caen,
auteur de « *Résistance et Libération en Pays d'Auge ...et de Cherbourg à Pont-Audemer jusqu'à Amiens* »,
Conférencier bénévole labellisé en 2019 et 2024
« 80^{ème} An du Débarquement et de la Bataille de la Normandie »

Entrée Libre. Renseignements au 06.27.55.04.18



Tournoi des familles
2 juin 2024

FOOTBALL CLUB BRETTEVILLE EN SAIRE

Equipe mixte de 8 joueurs min (hommes, femmes et enfants)
Tacles / crampons interdits - BASKETS OBLIGATOIRES
RESTAURATION et BUVETTE SUR PLACE
Ouvert à tous - 15 € par équipe

Début des matchs à 9h00

Stade Roger Besselièvre
4 chemin des fossés à terre
50110 Bretteville-en-Saire

Inscriptions :
Patrick Mariette - 07 70 27 66 17
Dimitri Fourreaux - 06 03 57 47 91

EXPO PHOTO PEINTURE

8 et 9 juin
de 10h à 18h

Salle de la Chênevière Bretteville
Espace Culturel et loisirs Bretteville
Vente d'accessoires d'occasion par nos adhérents
Entrée libre



VIDE GRENIER

&

CONCOURS DE PETANQUE

Dimanche 9 Juin 2024

BRETTEVILLE

Organisé par « LA BRETTEVILLAISE »

Vide grenier : Sans réservation / 2.00 € le mètre linéaire.
Accès exposants à partir de 6h00, champ près de la plage.

Concours de pétanque en doublette : à partir de 9h00.
Un cochon à partager et de nombreux autres lots.

Inscriptions pétanque au 07.89.56.01.44 ou 06.02.09.66.94

UN JOUR... UN FOOD TRUCK !

TOUS LES SOIRS
du 14 JUIN au 15 SEPT 2024



TERRAIN DE LA HOUGUETTE
PLAGE DE BRETTEVILLE

PROGRAMME

• SAMEDI MIDI	06 50 64 62 17
• SAMEDI SOIR	07 68 61 28 00
• DIMANCHE MIDI	06 45 02 06 93
• DIMANCHE SOIR	06 10 53 26 06
• LUNDI SOIR	06 63 39 35 08
• MARDI SOIR (Jean/Juliet)	06 20 61 04 49
• MARDI SOIR (Houli/Sept)	06 25 39 69 43
• MERCREDI SOIR	06 26 57 01 38
• JEUDI SOIR	07 87 17 21 52
• VENDREDI SOIR	06 61 38 62 02

D. RENARD (Grillades/Frites)
AYSSA DELICES (Africain)
D. PIGNOT (Rôtisseur)
THE UNAMI (Cuisine US)
CHEZ FARPHALE (Pâtes fraîches)
GRIGNOTMALIN (Crêpes/Galettes)
JOJO LA FRITTE (Burgers, Tacos, Kebabs, ...)
CHEZ BABA (Iranien)
LA PETITE FOLIE (Wrap/Falafels/Bahjis)
DELICES AFRO (Africain)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - IMPRIMÉ PAR NOS SOINS

Concert choral

AUX QUATRE VENTS

Bach, Pachelbel, White, Gounod...

Eglise de BRETTEVILLE

dimanche 16 juin 2024
à 17h



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE ...



Le mardi 16 mai 2024, le bureau de vote, tenu par Monsieur le Maire et les parents d'élèves, a accueilli petits et grands de 15h30 à 18h00. L'occasion pour le Maire d'expliquer aux enfants comment doit se dérouler un vote en toute légalité.

Au final, 137 votants ont pu choisir parmi les 6 noms proposés.

Le nom définitif sera validé par le conseil municipal le jeudi 30 mai 2024 et sera dévoilé officiellement le jour de la fête de l'école le mardi 2 juillet 2024.



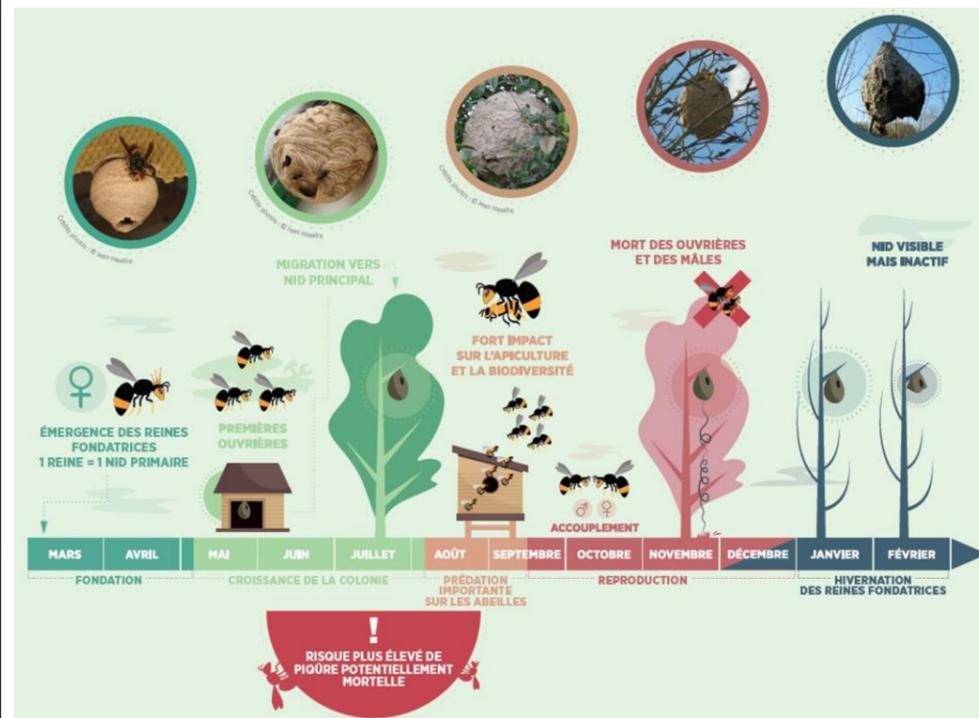
SORTIE SCOLAIRE



Judi 16 mai 2024, sortie scolaire pour toute l'école à la Maison du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.



FRELONS ASIATIQUES



Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, merci de vous rapprocher de la Mairie, en précisant la localisation et en joignant si possible une photo : 02.33.88.78.20

mairie@bretteville50110.fr

Seule la destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge par la collectivité. La destruction de nids de frelons européens et des nids de guêpes, restent à la charge du propriétaire.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Les élections des représentants au Parlement européen se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.

La date limite d'inscription sur les listes électorales était fixée au 3 mai 2024 (au 1^{er} mai pour les inscriptions en ligne).

Les inscriptions pour ce scrutin sont donc désormais closes.

Si vous n'avez pas fait les démarches dans les délais impartis, vous voterez, le 9 juin, dans le bureau de vote dans lequel vous êtes actuellement inscrit.

Pour cette élection, les ressortissants européens peuvent voter à la condition d'être inscrits sur la liste électorale complémentaire pour les élections des représentants de la France au Parlement européen.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00, salle du conseil de la Mairie.

Pour participer à une élection, vous devez vous présenter avec une pièce d'identité et votre carte électorale. Si vous n'avez pas reçu ou si vous avez perdu votre carte électorale, vous pourrez voter sur simple présentation d'un justificatif d'identité, parmi la liste des documents énumérées ci-dessous :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte vitale avec photographie
- Permis de conduire
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé avant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire en application de l'article L.224-1 du code de la sécurité intérieure.